



Le lycée La Pérouse-Kerichen est le seul établissement public du Finistère à proposer un cursus musical approfondi (option et spécialité).

L'option musique en Seconde, 1ère et Terminale

Elle s'adresse à des élèves particulièrement motivés et intéressés par la pratique musicale (instrumentale et/ou vocale) et désirant acquérir une bonne culture musicale et artistique.

Seul enseignement musical proposé en seconde, l'option musique se poursuit au cycle terminal, liée ou non à une « spécialité » musique.

A noter : 1ères et terminales peuvent suivre l'option même si ce choix n'a pas été fait en 2de.

- **Horaire:** 2 heures de cours et l'heure de chorale du vendredi midi.
Évaluation par contrôle continu.
- **A noter :** cette option n'est pas nécessairement liée à un cursus Conservatoire, elle peut être suivie par des élèves non lecteurs de partitions, ayant peu de connaissances de « solfège ». Seules la motivation et la curiosité sont indispensables.

L'enseignement de spécialité en 1ère et terminale

Cette spécialité est ouverte à tous les lycéens motivés par la musique, même à ceux qui n'ont pas suivi l'option en seconde.

De même que l'option musique, **et de façon plus approfondie**, la spécialité s'adresse à des élèves particulièrement intéressés par la pratique musicale, désirant acquérir une solide culture musicale et artistique.

Cet enseignement est conçu pour accueillir tous les élèves musiciens, instrumentistes et/ou chanteurs, débutants ou confirmés. Il n'y a pas de sélection d'entrée, ni de niveau instrumental ou vocal requis. Il n'est pas nécessaire de suivre un cursus au conservatoire.

- **Horaire:** 4h hebdomadaires en classe de première
6h en terminale
Les élèves sont vivement incités à participer à la chorale du lycée.
Évaluation par contrôle continu (40%) et par un examen (écrit + oral, qui compte pour 60% de la note globale) en terminale.

Les élèves peuvent bien entendu cumuler option et enseignement de spécialité.

- **Enjeux et objectifs : réalisations de projets**
 1. Cet enseignement donne aux élèves les outils pour commenter et analyser les œuvres (méthodologie du commentaire, vocabulaire technique, histoire des styles et des genres).
 2. Les élèves développent leur expression artistique, seul ou en groupe en aboutissant à des productions diversifiées (interprétation, arrangement, improvisation, création).
 3. En classe de terminale, un programme d'œuvres est proposé.

4. L'élève réalise en classe de terminale un projet musical associant pratique musicale et recherche documentaire. Ce travail peut venir enrichir celui préparé pour le grand oral (épreuve du baccalauréat)

▪ Programme

Plusieurs thématiques possibles irriguent les deux années du cycle terminal.

Si certaines de ces thématiques invitent à un travail interdisciplinaire avec les enseignements scientifiques (mathématiques, physique, numérique, S.V.T) d'autres se tournent vers les lettres, l'histoire-géographie, les langues étrangères...

Quelques exemples :

- Musique, son et acoustique. - Musique et numérique.
- Musique et santé. - Musique et récit. - Musique et image.
- La musique, un art du temps. - Musique : témoin et acteur de l'histoire.
- Mondialisation culturelle : diversité, relativité et nouvelles esthétiques, etc.

▪ Après le bac, vous pouvez intégrer...par exemple :

- Les universités, notamment celles de musicologie qui peuvent ouvrir aux Masters des métiers de la culture et de l'enseignement. Certaines universités intègrent l'enseignement de la musique dans leur cursus (Licence Arts à Brest, philo-musique à Nantes par exemple),
- les classes prépa. musiques à l'entrée de l'École Normale Supérieure (Ulm et Lyon).
- les écoles de commerce, Master communication manager, etc.,
- le CFMI (Centre de Formation de Musiciens Intervenants en milieu scolaire)
- les écoles formant aux métiers de techniciens (luthier, accordeur, technicien et « ingénieur » du son, etc.).

Les métiers de l'animation.

Et davantage encore selon vos choix de spécialités.

La culture et les enseignements musicaux peuvent être déterminants pour :

- Les concours des professeurs des écoles, de journalisme, d'architecture, de design, de Science Po, d'orthophoniste, d'écoles de commerce, les concours administratifs, etc.
- Les entretiens d'embauche dans les structures touchant à la culture (centres culturels, théâtres, scènes nationales, associations, etc.)

La chorale Anacrouse

La chorale Anacrouse joue un rôle essentiel dans la vie culturelle du Lycée. Elle comprend environ 80 choristes : élèves inscrits en option musique et autres lycéens saisissant cette opportunité de chanter en chœur. Le répertoire est varié : chanson, traditionnel, et au moins une œuvre du « répertoire ».

Des concerts ont lieu tout au long de l'année. (Téléthon, Concert de Noël...)



Photo : chorale Anacrouse

2016 : G.Verdi *Messe de Requiem* avec l'ensemble Matheus et le chœur Mélismes

2017 : West Side Story et un programme musique sacrée (extraits du Requiem de Mozart)

2018 : G. Rossini *Petite messe solennelle* - G. Fauré *Cantique de Jean Racine*.

2019 : G.Fauré *Messe de Requiem* et Répertoire chanson française.

2020 : Emanuele d'Astorga *Stabat Mater* – Antonio Caldara *Miserere*



Le lycée La Pérouse-Kerichen est le seul établissement public du Finistère à proposer un cursus musical approfondi (option et spécialité).

L'option musique en Seconde, 1ère et Terminale

Elle s'adresse à des élèves particulièrement motivés et intéressés par la pratique musicale (instrumentale et/ou vocale) et désirant acquérir une bonne culture musicale et artistique.

Seul enseignement musical proposé en seconde, l'option musique se poursuit au cycle terminal, liée ou non à une « spécialité » musique.

A noter : 1ères et terminales peuvent suivre l'option même si ce choix n'a pas été fait en 2de.

- **Horaire:** 2 heures de cours et l'heure de chorale du vendredi midi.
Évaluation par contrôle continu.
- **A noter :** cette option n'est pas nécessairement liée à un cursus Conservatoire, elle peut être suivie par des élèves non lecteurs de partitions, ayant peu de connaissances de « solfège ». Seules la motivation et la curiosité sont indispensables.

L'enseignement de spécialité en 1ère et terminale

Cette spécialité est ouverte à tous les lycéens motivés par la musique, même à ceux qui n'ont pas suivi l'option en seconde.

De même que l'option musique, **et de façon plus approfondie**, la spécialité s'adresse à des élèves particulièrement intéressés par la pratique musicale, désirant acquérir une solide culture musicale et artistique.

Cet enseignement est conçu pour accueillir tous les élèves musiciens, instrumentistes et/ou chanteurs, débutants ou confirmés. Il n'y a pas de sélection d'entrée, ni de niveau instrumental ou vocal requis. Il n'est pas nécessaire de suivre un cursus au conservatoire.

- **Horaire:** 4h hebdomadaires en classe de première
6h en terminale
Les élèves sont vivement incités à participer à la chorale du lycée.
Évaluation par contrôle continu (40%) et par un examen (écrit + oral, qui compte pour 60% de la note globale) en terminale.

Les élèves peuvent bien entendu cumuler option et enseignement de spécialité.

- **Enjeux et objectifs : réalisations de projets**

1. Cet enseignement donne aux élèves les outils pour commenter et analyser les œuvres (méthodologie du commentaire, vocabulaire technique, histoire des styles et des genres).
2. Les élèves développent leur expression artistique, seul ou en groupe en aboutissant à des productions diversifiées (interprétation, arrangement, improvisation, création).
3. En classe de terminale, un programme d'œuvres est proposé.

4. L'élève réalise en classe de terminale un projet musical associant pratique musicale et recherche documentaire. Ce travail peut venir enrichir celui préparé pour le grand oral (épreuve du baccalauréat)

■ Programme

Plusieurs thématiques possibles irriguent les deux années du cycle terminal.

Si certaines de ces thématiques invitent à un travail interdisciplinaire avec les enseignements scientifiques (mathématiques, physique, numérique, S.V.T) d'autres se tournent vers les lettres, l'histoire-géographie, les langues étrangères...

Quelques exemples :

- Musique, son et acoustique. - Musique et numérique.
- Musique et santé. - Musique et récit. - Musique et image.
- La musique, un art du temps. - Musique : témoin et acteur de l'histoire.
- Mondialisation culturelle : diversité, relativité et nouvelles esthétiques, etc.

■ Après le bac, vous pouvez intégrer...par exemple :

- Les universités, notamment celles de musicologie qui peuvent ouvrir aux Masters des métiers de la culture et de l'enseignement. Certaines universités intègrent l'enseignement de la musique dans leur cursus (Licence Arts à Brest, philo-musique à Nantes par exemple),
- les classes prépa. musiques à l'entrée de l'École Normale Supérieure (Ulm et Lyon).
- les écoles de commerce, Master communication manager, etc.,
- le CFMI (Centre de Formation de Musiciens Intervenants en milieu scolaire)
- les écoles formant aux métiers de techniciens (luthier, accordeur, technicien et « ingénieur » du son, etc.).

Les métiers de l'animation..

Et davantage encore selon vos choix de spécialités.

La culture et les enseignements musicaux peuvent être déterminants pour :

- Les concours des professeurs des écoles, de journalisme, d'architecture, de design, de Science Po, d'orthophoniste, d'écoles de commerce, les concours administratifs, etc.
- Les entretiens d'embauche dans les structures touchant à la culture (centres culturels, théâtres, scènes nationales, associations, etc.)

La chorale Anacrouse

La chorale Anacrouse joue un rôle essentiel dans la vie culturelle du Lycée. Elle comprend environ 80 choristes : élèves inscrits en option musique et autres lycéens saisissant cette opportunité de chanter en chœur. Le répertoire est varié : chanson, traditionnel, et au moins une œuvre du « répertoire ».

Des concerts ont lieu tout au long de l'année. (Téléthon, Concert de Noël...)



Photo : chorale Anacrouse

2016 : G.Verdi *Messe de Requiem* avec l'ensemble Matheus et le chœur Mélismes

2017 : West Side Story et un programme musique sacrée (extraits du Requiem de Mozart)

2018 : G. Rossini *Petite messe solennelle* - G. Fauré *Cantique de Jean Racine*.

2019 : G.Fauré *Messe de Requiem* et Répertoire chanson française.

2020 : Emanuele d'Astorga *Stabat Mater* – Antonio Caldara *Miserere*